

Séance du 10 décembre 2024

Membres en exercice :	15
Présents :	9
Votants :	10
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

---- L'an deux mille vingt-quatre
le **10 décembre 2024** à 18 heures 15
le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil sous la présidence de
Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 29 novembre 2024

DCM N° 52/2024

8-8

Membres présents :

MMes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, DELMAERE Christian, CHAILLAN André, DANEL Mauricette, LERDA Serge, ARMINGOL Elisabeth, WALCZAK Franck, WEBER Hélène**

4 absents excusés : **TURCAN Nicole, SECHEPINE Elisabeth, LATIL Yves, MACCARIO Fabrice**

2 absents: **ISNARD Wilfried, MARTINELLI Nicolas**
1 pouvoir : **MACCARIO Fabrice à DELMAERE Christian**

Secrétaire de séance : **ROBERT Frédéric**

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 004-210400131-20241210-2024DCM52-DE

**OBJET : ENREGISTREMENT D'UNE STATION DE TRANSIT DE SÉDIMENTS AU LIEU-DIT «
DES PRÉSIDENTES » SUR L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE SALIGNAC, SUR LA
COMMUNE D'AUBIGNOSC – PARCELLE SECTION ZA N°242**

--- Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une enquête publique est ouverte du 4 novembre 2024 au 2 décembre 2024 relative à l'enregistrement d'une station de transit de sédiments au lieu-dit « des Présidentes » sur l'aménagement hydroélectrique de Salignac, sur la commune d'Aubignosc – parcelle section ZA n°242.

--- Le projet de curage et de création d'un piège à gravier en Durance nécessite l'entreposage à terre de sédiments inertes pour une durée de plus de 3 ans.

--- Ces matériaux seront extraits du lit mineur de la Durance au droit de l'aménagement hydroélectrique de Salignac et déposé temporairement à terre sur 2 zones de transit avant leur reprise par des carriers locaux : à Aubignosc et Peipin.

--- Le dossier complet peut être consulté en mairie.

--- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **EMET** un avis favorable relatif à l'enregistrement d'une station de transit de sédiments au lieu-dit «des Présidentes» sur l'aménagement hydroélectrique de Salignac, sur la commune d'Aubignosc – parcelle section ZA n°242.

----- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus

POUR EXTRAIT CONFORME,

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le maire,

René AVINENS



Le secrétaire de séance,

Frédéric ROBERT